

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19191 - 74ÈME ANNÉE

Un mois après le début du mouvement, les raisons de la crise toujours là

Des gilets jaunes ont bloqué la SRPP

Cela fait aujourd'hui un mois qu'a débuté un mouvement social déclenché par les gilets jaunes. A La Réunion, tout est parti de la protestation contre la hausse de la taxe sur les carburants décidée par la Région et immédiatement le mouvement s'est élargi à d'autres revendications portant sur la transparence, la lutte contre les injustices et la volonté de tourner la page avec un système à bout de souffle. Une fois l'argent des primes de fin d'année dépensé, la réalité reviendra s'imposer encore plus durement.

Le 17 novembre, un mouvement social a été déclenché à la suite de l'importation des gilets jaunes à La Réunion. Tout comme en France, la revendication de départ portait sur la baisse de la fiscalité sur les carburants. À La Réunion, c'est la Région qui était particulièrement visée, car c'est cette collectivité qui fixe librement le montant des taxes sur les carburants, et qui a décidé de les augmenter alors que rien ne l'y obligeait. La manifestation du 19 novembre des jeunes des Camélias devant puis dans l'enceinte de la Région avait également pointé du doigt la responsabilité de certains élus dans la crise actuelle. Le nombre impressionnant de gros bras à l'hôtel de Région ce jour-là rappelait que certains avaient bien conscience d'être amenés à rendre des comptes devant la population bien avant les élections de 2021.

Le mouvement s'est rapidement étendu à des revendications qui

rassemblent toutes les couches de la population de La Réunion. C'est tout d'abord l'exigence de transparence dans l'usage de l'argent public et dans les décisions qui engagent l'avenir de la population. C'est également le besoin de rechercher d'autres moyens pour que les citoyens puissent s'impliquer dans la prise de décision politique. La montée du taux d'abstention lors des élections entre en effet en contradiction avec l'intérêt pour le débat montré à longueur de journée sur les ondes et sur Internet par la population depuis le 17 novembre.

Devant cette situation, le pouvoir a pris des décisions concrètes. Tout d'abord un couvre-feu le temps que des renforts de militaires venus de France puissent arriver. Ensuite, l'ouverture d'un dialogue avec les gilets jaunes et la préparation de la venue de la ministre des Outre-mer. La situation a obligé le gouvernement à discuter avec les syndicats pour la première fois depuis bien longtemps à La Réunion. Les mesures annoncées par la ministre en novembre à La Réunion, puis celles présentées lundi par le président de la République et déclinées dans les Echos datés d'aujourd'hui par le Premier ministre ne sont pas de nature à remettre en cause les raisons de la crise dans notre île. Cela signifie donc qu'aucune avancée n'a été obtenue alors que cela fait maintenant plus d'un mois que le mouvement a commencé.

En effet, rien n'a été présenté pour passer d'une politique de pénurie

d'emploi à une autre visant le plein emploi. Paris n'a pas non plus montré sa volonté à remettre en cause les inégalités de revenus qui minent la société réunionnaise. La très grande majorité de la population qui ne bénéficie pas de prime de vie chère continuera d'être discriminée. Car dans le même temps, les prix sont toujours aussi élevés. Quant à la proposition la plus médiatisée présentée par les autorités jusqu'à présent, personne ne peut croire qu'une subvention sur tous les prix par l'État, la Région et l'Europe puisse être mise en œuvre afin de les aligner sur ceux de la France.

Lors de son rassemblement vendredi devant le siège du MEDEF-Réunion, la CGTR avait souligné combien le feu continuait à couver sous la braise. Cette deuxième quinzaine de décembre est en effet marquée par le versement de différentes primes pour les travailleurs qui y ont droit. Ceci apporte une légère marge de manœuvre permettant de faire baisser la pression à l'approche des Fêtes de fin d'année. Mais une fois l'argent de toutes ces primes dépensées, la réalité reviendra s'imposer encore plus durement : un mois après le début du mouvement, les raisons de la crise toujours là.

M.M.

Un élu communiste au service de la population

Saint-André : interventions de Jacky The-Seng au conseil municipal

Retour sur les principaux sujets abordés lors du dernier conseil municipal de l'année 2018 à Saint-André.

Le conseil municipal de Saint-André s'est réuni ce mercredi 12 décembre. A cette occasion, Jean-Paul Virapoullé a fait part à l'assemblée de sa satisfaction : le site de Bois-Rouge, pour son projet d'éco-technoport, fait partie des 124 « territoires d'industries » de France retenus par le Premier ministre. Dont acte. Reste que cette décision qui enchante le maire de Saint-André est une chose, la réalisation du projet - dont le coût pourrait atteindre 1,5 milliard, voire plus - en est une autre. C'est le sentiment de l'élu communiste Jacky The-Seng qui a fait part de son scepticisme après l'exposé du maire. Un projet dont on reparlera encore et encore, et les 5.000 embauches promises aussi.

En attendant les 5.000 emplois de Bois-Rouge, la Mairie vient de recruter 85 agents dont 45 affectés aux écoles ! C'est toujours bon à prendre, par les temps qui courent. Mais Jacky The-Seng a

néanmoins rappelé au Maire que lors du conseil municipal du 25 juin dernier, il l'avait interpellé sur les conditions de la rentrée, et l'adjointe chargée des affaires scolaires avait assuré à l'assemblée que les écoles ne souffraient d'aucun manque de personnel avec un effectif de 423 agents. Alors, qu'est-ce qui justifie aujourd'hui l'embauche de ces 45 agents polyvalents ? Par ailleurs, comment ce personnel a-t-il été recruté ? Et sur quels critères ? Des observations et questions qui ont visiblement embrassé l'élu en charge de ce dossier et qui est restée vague, mais très vague, dans ses réponses.

Autre point soulevé par l'élu communiste, c'est le spectacle de désolation qu'offre le Parc du Colosse, avec ses bâtiments vandalisés, squattés ou incendiés, en l'absence de service de gardiennage. « Une erreur », reconnaît le Maire, et qui sera réparé. Mais en attendant, quels gâchis !

Jacky The-Seng a fait part également de son inquiétude concernant l'état des voiries communales. « Aux quatre coins de Saint-André, les caniveaux sont obstrués par les hautes

herbes et autres détritiques, alors que nous sommes entrés en période cyclonique et les fortes pluies qui vont avec. J'ai le sentiment que la municipalité n'a pas tiré toutes les leçons des épisodes d'Ava et de Faquir » a-t-il déclaré. En réponse, Jean-Marie Virapoullé a promis de faire le nécessaire rapidement pour que des travaux soient engagés. Ce sont là quelques unes des interventions de l'élu communiste, au cours de cette séance.

Cela étant, l'année s'achève, et chacun a pu se rendre compte du travail fourni par Jacky The-Seng pendant ses 9 mois de présence dans l'opposition du conseil municipal de Saint-André, et toute l'énergie déployée par l'élu communiste, dans le seul intérêt de la population, faut-il le souligner.

Correspondant

In kozman pou la rout

« I dans pa tèratèr kan ou néna rématismal ! »

Dans tèratèr mi mazine zot i koné sansa zot la antann parlé avèk in l'ansien. Pou dans séga tèratèr i fo ou i nyabou désann dsi la zanm, désann épi romonté. Pou fé sa i fo ou néna la souplèss pou dsann é lo rosor ponu armonté, épi i fo pa out misk lé fatigé épi out kab d nèr lé fine éfiloshé. Arzout èk sa, kan ou i ariv atèr i fo gingn sote-soté pou fé dé troi ron lo dé kavalyé ansanm avèk sèl soutien lo dé min out partnèr. Sé pou dir azot si sa la pa difisil ! L'èrla si ou néna a lo rématismal pé sfèr ou i dsann épi ou i gingn pi romonté, pé sfèr kan i ariv pou sote-soté ou i gingn pi. Mazine in kou si ou i tonm atèr dsi out korpyon ! Konm in moun té i di rématis sa i n mové maladi, sirtou lo mal. Alé ! Mi lèss azot roflèshi in pé si parébzann dan la vi zot i sèye fé in n'afèr lé pa z'ot porté. Tansyon pangar ! Malèr pou lo kor ! Malèr pou la konsidèrasyonn moun an parmi ! Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Après la COP24 : les élus de La Réunion doivent rendre publics leurs engagements pour le climat

Comment rendre opérationnel l'Accord de Paris ? C'était l'enjeu de la COP24 de Katowice en Pologne, conférence de l'ONU sur le climat qui s'est achevée samedi matin après deux semaines de travaux.

« Les directives contenues dans cet ensemble de Katowice sur le climat constituent les fondements pour la mise en œuvre de l'Accord à partir de 2020 », précise Michal Kurtyka, président de la CO24. Le communiqué de l'UNFCCC (Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique) ajoute que l'ensemble de Katowice « définit les modalités selon lesquelles les pays fourniront des informations sur leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), contributions qui décrivent les efforts de chaque pays pour réduire les émissions domestiques. Ces données comprennent les mesures d'atténuation et d'adaptation ainsi que des précisions sur le soutien financier à l'action climatique dans les pays en développement ».

C'est donc la confirmation d'un acquis de l'Accord de Paris : les pouvoirs publics et les entreprises sont au pied du mur. Il s'agit de publier les engagements concrets qui devront être tenus pour prendre part à un objectif mondial : limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré de plus qu'avant la période industrielle. Depuis la diffusion du capitalisme dans le monde, cette hausse est déjà de 1 degré. Il ne reste donc que peu de temps pour agir, alors que la population du monde dépasse 7 milliards d'habitants, et que la consommation de pétrole et de charbon ne cesse de progresser.

Le moment de la rupture est bel et bien arrivé. Personne ne pourra se dérober, à moins de vouloir être un acteur d'une idéologie qui vise à rendre la planète invivable au nom du profit financier à court terme. La Réunion ne sera pas à l'écart de ce grand chantier. Toutes les collectivités devront elles aussi publier leurs engagements pour aller vers une nouvelle civilisation. C'est un enjeu majeur, tout silence sur cette question ira à l'encontre d'une dynamique mondiale pour changer de civilisation. Souhaitons que La Réunion ne s'illustre pas dans un combat d'arrière-garde pour tenter de préserver un système qui mène l'humanité à la catastrophe, et qui est à l'origine d'une des plus importantes extinctions de masse depuis que la Terre existe.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Gilets Jaunes péi, Attac Réunion, ADÉFAR...

De nouvelles mobilisations du peuple réunionnais contre le système néo-colonial



« L'action de désobéissance civile » menée samedi matin devant la banque du Crédit Agricole à Saint-Paul par le mouvement Attac Réunion.

Ce week-end a été marqué par plusieurs actions militantes organisées par des forces vives réunionnaises dans le pays pour dénoncer les graves injustices et stupidités sociales, environnementales mais aussi institutionnelles appliquées par le pouvoir parisien au détriment de notre peuple. Nous citerons trois exemples de ces mobilisations, qui se situent dans la continuité des manifestations organisées depuis le 17 novembre dernier par les Gilets Jaunes de La Réunion et elles se sont déroulées à Saint-Paul.

Nous parlerons tout d'abord de la belle « action de désobéissance civile » menée samedi matin devant la banque du Crédit Agricole par le mouvement Attac Réunion, présidé par Didier Bourse, pour dénoncer le poids du monde de la finance sur les dégâts environnementaux. Avec des tracts et des affiches, une vingtaine de militants ont alerté leurs compatriotes sur le fait que « la nécessaire transition écologique ne peut se faire sans justice sociale et justice fiscale ». Ensuite, nous citerons la rencontre

organisée en fin de matinée par un groupe de Gilets Jaunes devant la Grotte des Premiers Réunionnais pour inviter la population à soutenir la pétition massive en faveur du RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne). En effet, cette réforme institutionnelle est demandée au pouvoir en place afin que soit respecté « le vrai droit de vote » des citoyens, « celui qui donne le pouvoir au peuple, et non celui qui permet uniquement d'élire des politiciens qui trahissent leurs promesses une fois élus sans que nous ne puissions rien faire ».

Enfin, évoquons cette nouvelle étape de la longue marche de

150 km lancée le 5 décembre dernier depuis La Plaine des Palmistes par l'ADÉFAR (Association de Défense des Agriculteurs de La Réunion) pour rejoindre la Place des Droits de l'Homme à Saint-Denis (mercredi ou jeudi prochain) en passant par Saint-Pierre, Saint-Paul, Le Port. Lors de la pause saint-pauloise ce dimanche devant la Grotte des Premiers Réunionnais, des échanges chaleureux ont eu lieu entre les 4 marcheurs (Richemont Hoareau et Daniel Bègue de Sainte-Anne, Arnaud Babillon de Saint-Denis et Annie-Claude Abriska de Saint-Pierre) et leurs sympathisants, solidaires de ce combat pour une agriculture bio.

Bien sûr, des militants du Parti Communiste Réunionnais sont venus exprimer leur soutien à ces actions de la société civile réunionnaise pour une vie meilleure dans notre pays et pour en finir avec la barbarie du néo-colonialisme capitaliste. Et si vous voulez en savoir plus sur les prochaines étapes de la marche « pour la dignité et la vie saine », vous pouvez contacter la responsable de l'ADÉFAR (Annie-Claude Abriska) au 0693 92 68 92).

L.B.



Le début de la rencontre organisée samedi en fin de matinée par un groupe de Gilets Jaunes devant la Grotte des Premiers Réunionnais en faveur du RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne).

Ce que cache la «réduction drastique» du coût du permis de conduire

Auto-écoles menacées : sécurité routière en danger

Le mouvement social déclenché par les gilets jaunes appelle le gouvernement à changer de politique. De nombreux secteurs subissent en effet les conséquences négatives de l'ultralibéralisme que tente d'imposer Paris. C'est notamment le cas des auto-écoles. Ces sociétés sont menacées par une nouvelle réglementation permettant l'uberisation de la profession. Il est désormais possible pour une plate-forme téléphonique sans bureau d'accueil physique de mettre en relation des élèves et des moniteurs payés au minimum ayant le statut d'autoentrepreneur. Autant dire que grande est la crainte de voir s'improviser sur les routes des «moniteurs» sans qualification, ce qui n'est pas sans danger pour la sécurité routière. L'UNIC appelle à la mobilisation.

«Le Président de la République a fait une annonce sans même savoir ce qu'il va faire du permis de conduire. Cette manière de gouverner est dangereuse et nos entreprises en sont les premières victimes.

Les écoles de conduite sont des entreprises fragiles qui ne peuvent se permettre de subir ce genre d'annonce sans fondement.

En 2015 il nous avait été promis que notre profession ne serait pas dans la loi dite « Macron », or dans une nuit une vingtaine de députés proches de Macron ont réformé notre profession sans que nous n'en soyons avertis. Et il se prépare la même chose avec la Loi Mobilité.

L'UNIC n'a pas l'intention de revivre une telle insulte. Pour cela nous appelons les professionnels

de toute la France à une grande manifestation le 17 décembre 2018.

Nous n'avons pas voulu interférer l'Intersyndicale, mais au vu des résultats obtenus, c'est-à-dire une « réunionite » et de pouvoir s'entêter encore et encore, l'UNIC sort de sa réserve et passe à l'action.

Nous exigeons une baisse drastique du coût du permis de conduire par la suppression de la TVA et une défiscalisation des 20 premières heures pour les financeurs (parents ou autres), associée une aide financière pour les contribuables non imposables.

Nous exigeons un plan de sauvegarde de la profession par une réglementation pérenne et surtout respectée par tous les acteurs de l'éducation routière.

Nous exigeons, pour la sauvegarde de nos salarié(e)s, le retrait sans contrepartie de l'article 20 du projet de la Loi Mobilité, à tout le moins une exception pour notre profession. (voir ci-dessous)

Nous exigeons la récupération totale de la TVA sur le carburant « essence » dès le 1er janvier 2019, afin que nos entreprises puissent s'engager dans la transition écologique sans être pénalisées.

Article 20 du projet de loi mobilité

L'article 20 permet l'établissement à titre facultatif, par les plateformes de mise en relation par voie électronique, d'une charte précisant les contours de leur responsabilité sociale, de manière à

offrir des droits sociaux supplémentaires aux travailleurs indépendants qui ont recours à leurs services. Afin de sécuriser la relation entre les plateformes et ces travailleurs, le projet précise que l'existence de cette charte et le respect de certains engagements qu'elle contient ne peuvent constituer des indices de requalification de la relation contractuelle en salariat. Cet article permet également de renforcer le droit à la formation professionnelle des travailleurs des plateformes, en définissant, notamment, des règles d'alimentation du compte personnel de formation.

La désinformation

Désinformation !

Certains vont vous décourager de prendre part à cette action. Trop tôt, pas le bon moyen, nous sommes en négociation, en discussions.

Mais en discussions de quoi ? Vous le savez, vous ? Et bien nous non plus ! Une réforme réservée aux grandes enseignes, à quelques initiés ?

La loi MACRON vous vous en souvenez ? Vous connaissez le nom du Président actuel ?

Vous avez encore confiance dans ce gouvernement, champion du monde de la fausse négociation puisque tout est déjà écrit à l'avance ? Et bien nous NON !»

2018 : 170e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, 35e anniversaire du vote de la loi faisant du 20 décembre un jour férié -1-

Luttes des Réunionnais pour faire reconnaître le 20 décembre

Eugène Rousse revient sur les événements qui ont amené la France à reconnaître officiellement aux Réunionnais le droit de célébrer le 20 décembre. Préalablement à la procédure législative qui aboutit à la création d'un jour férié à La Réunion, il fallut de nombreuses mobilisations des Réunionnais pour que la commémoration de cette date historique soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et du Sénat.

La prise de conscience de l'exceptionnelle importance de l'émancipation des esclaves s'est aujourd'hui généralisée dans le peuple réunionnais. Un tel consensus ne doit toutefois pas nous faire oublier que pendant près d'un siècle, les affranchis de 1848 et leurs descendants ont été victimes d'un véritable apartheid et qu'il leur a été impossible de commémorer leur passage de la servilité à la liberté. Pire, le pouvoir colonial s'est obstiné à vouloir gommer deux siècles de l'Histoire de La Réunion.

Apartheid, le mot n'est pas trop fort pour décrire l'étouffement de la date anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, lorsque l'on sait qu'après 1848, les maîtres de la colonie ont fortement contesté aux 62.000 affranchis du pays la qualité de citoyens français. La volonté de priver les nouveaux affranchis d'un droit aussi fondamental que le droit de vote se confirme pendant la période impériale (1852-1870). Le désir de faire des Noirs des citoyens inférieurs est loin d'être absent des préoccupations de

l'Administration coloniale sous la 3e République.

Ainsi, le 12 mai 1898, au lendemain des élections législatives, le Directeur de l'intérieur, Édouard Petit, le plus proche collaborateur du chef de la colonie, n'hésite pas à écrire : « On peut dire qu'en appliquant le suffrage universel sans restriction à un pays où la race noire n'est représentée que par des brutes, on achève sa démoralisation. Une réforme s'impose donc dans cette colonie pour relever la dignité du suffrage universel qui est la base de nos institutions républicaines, mais dont l'intelligence obtuse des noirs ne saisira jamais le but élevé ».

Après la Seconde Guerre mondiale

Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que les descendants d'esclaves et d'engagés, largement majoritaires dans le pays, ont pu cesser de faire de la figuration sur la scène politique et y jouer des rôles importants. Rappelons que :

- Le décret du 27 avril 1848 est évoqué pour la première fois à La Réunion le 14 juillet 1945 à l'hôtel de ville de Saint-Denis.

- Le nom du commissaire de la République Sarda Garriga sort de l'oubli le 1er mai 1946, date à laquelle son nom est donné à la place du Barachois à Saint-Denis.

- Seuls les progressistes de l'île célébrèrent les samedi 1er et dimanche 2 mai 1948 le centième anniversaire du décret du 27 avril 1848

abolissant l'esclavage. La commémoration d'un tel événement ne donne lieu à aucune manifestation officielle.

- Le centenaire de l'abolition de l'esclavage a failli se dérouler le 20 décembre 1948 dans la plus grande discrétion à Saint-Denis, le maire du chef-lieu, Jules Olivier, ayant pris un arrêté interdisant ce jour-là tout défilé sur le territoire de sa commune.

Après la proclamation de la 5e République, nous assistons à La Réunion à une tentative d'enfouissement du souvenir de l'époque coloniale. L'esclavage redevient un sujet tabou dans les milieux proches du pouvoir. Les autorisations de commémorer le 20 décembre dans des lieux publics sont refusées par la Préfecture, notamment les dimanches 20 décembre 1964 et 20 décembre 1970.

Après le changement de 1981

Il faut attendre 1981 pour que les Réunionnais puissent véritablement découvrir les horreurs du système esclavagiste, s'approprier enfin leur passé, tout leur passé et faire du 20 décembre la « Fête réunionnaise de la Liberté ».

En effet, le 21 mai 1981, onze jours après son élection à la présidence de la République, François Mitterrand se rend au Panthéon, où il dépose une rose sur la tombe de Victor Schœlcher, rédacteur du décret du 27 avril 1848, abolissant l'esclavage dans les colonies fran-

Témoignages

ORGANE DE COMBAT DES TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS

Bureau : 150 Route Nationale St-Denis
Imp. prop. directeur : D^r B. Vergès N^o 11111
Directrice déléguée D^{lle} Rosanne Paüs N^o 11111

VENDREDI
24 DÉCEMBRE 1948

Bimensuel paraissant mardi et vendredi
n^o : 861 — 5^me année
Tirage : 6.400. abonnement mensuel : 25 frs.

Témoignages avait raison :
GRACE A LEUR UNION,
les Travailleurs
ont imposé leur volonté
CONTRE L'ARRÊTÉ FASCISTE
DE LA MUNICIPALITÉ R.P.F. DE ST-DENIS
interdisant de défilé le 20 décembre.

LE RENEGAT GRONDEIN

conspué

PAR LES TRAVAILLEURS
DE ST-ANDRÉ

DANS un de nos derniers numéros nous avons annoncé que dimanche 12 décembre après midi des manifestations de protestation populaire se sont produites à St André contre le 1er adjoint faisant fonction de Maire : M. Grondein.

Les travailleurs de St André ne peuvent pas admettre en effet que ce triste personnage ait sollicité leurs suffrages de communistes et de progressistes pour tirer la moque par la suite et aller dans les banquets R.P.F. insulter les communistes; c'est à dire ceux qui ont fait de lui le 1er adjoint.

Les travailleurs de St-André ne peuvent pas admettre que ce triste personnage se soit désintéressé de la gestion des affaires municipales (pour laquelle il a sollicité leurs suffrages) au point de ne pas signer les registres de l'Etat Civil et de laisser tomber les séances du Conseil Municipal.

Dans de telles conditions le renégat Harvé Grondein doit démissionner. Vous avez été élu par les communistes Grondein. Vous insultez maintenant les Communistes : Démissionnez !

Et non, ce n'est pas propre.

Eh voilà pourquoi vous êtes vomis par les travailleurs de St-André.

Et puisqu'il n'a pas la pudeur de démissionner c'est au Préfet qu'il appar-

20 DÉCEMBRE 1848 — 20 DÉCEMBRE 1948

LE CENTENAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

a été célébré dans l'île
avec une ferveur impressionnante

GRANDIOSE DÉFILÉ POPULAIRE A ST-DENIS

Motion

VOTÉE A L'UNANIMITÉ
ESPLANADE SARDA GARRIGA
A ST-DENIS, LE 20 DÉCEMBRE 1948

L E peuple réunionnais, Travailleurs de toute l'île, hommes, femmes, vieux, jeunes, ouvriers, colons, petits artisans, Réunis le 20 décembre 1948, Esplanade Sarda Garriga, à St-Denis, à l'appel des organisations démocratiques de l'île (P.C.F. — C.G.T. — U.F.F. — S.P.F. — U.J.C. — U des locataires) pour célébrer le centenaire de la suppression de l'esclavage le 20 décembre 1848 par Sarda Garriga, Commissaire Général de la République :

Protestent contre l'arrêté illégal pris par la Municipalité esclavagiste de St-Denis osant interdire aux travailleurs de célébrer le centenaire de leur libération par une grandiose défilé populaire, alors qu'elle n'a pas hésité à les baffouer en donnant à une rue de St-Denis le nom de l'esclavagiste « de Villeneuve » ;

Dénoncent cette décision qui constitue de la part de cette majorité de mal élus (qui n'a pu occuper l'Hôtel de Ville, qu'à la suite de la provocation de 25 mai), une violation des droits formellement reconnus par la Constitution et qui est inspirée tant par la haine que par la peur du peuple ;

S'élève contre les multiples tentatives de ravir aux travailleurs les maires que ceux-ci ont arrachés aux fraudeurs réactionnaires ;

Dénoncent les tentatives inqualifiables de monter des comités devant permettre de destituer les élus communistes.

Exigent la libération des travailleurs de Saint-Louis maintenus en prison en dépit de toute justice et de toute égalité, depuis 6 semaines déjà ;

Constatent que bien que 100 ans se soient écoulés depuis la libération des es-

L A commémoration du centenaire de l'émancipation des esclaves s'effectuait dans tout notre département avec la ferveur escomptée.

A signaler en particulier l'inauguration à St-Louis le 19 décembre, de l'avenue Sarda Garriga qui donna lieu à un grand élan populaire et qui fut une fois de plus pour les travailleurs de St-Louis l'occasion de manifester leur attachement à leur maire, notre camarade Piot. Nous publions bientôt la motion de clôture qui y fut votée dans l'enthousiasme populaire.

A St-Denis les cérémonies du centenaire eurent un éclat tout particulier.

Les cérémonies officielles organisées par la Préfecture se déroulèrent le 19 décembre.

Le 20 décembre, que le Préfet consentit à déclarer férié sur l'initiative des organisations démocratiques, fut à St-Denis la journée du peuple réunionnais qui commémora le centenaire de l'abolition de l'esclavage avec une ferveur admirable qui en dit long sur le rapide développement de la conscience de classe

après fut détruit par des mains criminelles.

Après cette cérémonie les réjouissances publiques commencèrent et se déroulèrent jusqu'au lendemain à l'aube ; elles furent interrompues toutefois de 16 h. 30 à 17 h 30 par le meeting populaire placé sous la présidence de Piot, maire de St-Louis et conseiller de l'Union Française.

Pris successivement la parole au micro nos camarades Mario Hoarau, Henri Lapiere, Jean Ringlo, Isnelie Amelin, Quasimodo, Claudine Saramito et Piot.

Mario Hoarau, Secrétaire Fédéral, parlant au nom de notre Parti, apporta ce jour au iversaire aux travailleurs de l'île le salut fraternel des travailleurs de la métropole.

Il rappela notamment que c'est grâce à notre Parti que l'abolition de l'esclavage trouva son complément nécessaire dans le classement de la Réunion et des autres « vieilles colonies » comme départements d'outre-mer.

Il convia tous les travailleurs réunionnais à s'unir étroitement entre eux, et à leurs frères de la métropole pour arracher

La célébration du 100e anniversaire de l'abolition de l'esclavage malgré l'interdiction de manifester décrétée par la Mairie de Saint-Denis avait rassemblé des milliers de personnes autour de la CGT et des communistes.

çaises.

Quatre mois plus tard, le secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, Henri Emmanuelli, met officiellement en chantier un projet de loi et un projet de décret relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage dans les DOM et dans la collectivité territoriale de Mayotte.

En attendant l'examen de ce projet par le Conseil général, examen fixé au 21 décembre 1981, un « Comité de célébration du 20 décembre », présidé par le secrétaire général de la CGTR, Bruny Payet, est officiellement constitué. Avec le précieux concours de Paul Vergès, secrétaire général du PCR, le rôle de ce Comité est de susciter la mise sur pied dans chaque com-

mune d'un comité local afin que le 20 décembre 1981 soit célébré pour la première fois avec éclat dans toute l'île.

Le refus de certains maires — notamment celui de Saint-Louis, le député Jean Fontaine — d'apporter leur aide à ces comités est révélateur de la volonté d'une poignée d'élus de maintenir leurs concitoyens dans l'ignorance de leur Histoire. En dépit d'une telle attitude, on note une remarquable participation de la population à toutes les manifestations organisées le dimanche 20 décembre 1981.

A Saint-Denis, le préfet Michel Levallois est présent aux cérémonies qui se déroulent sur l'esplanade Sarda Garriga. Il y prononce un

discours et plante un arbre de la liberté sur la place de la préfecture. A Saint-Denis également, les habitants du Chaudron décident que le mail du Chaudron s'appellera désormais « mail du 20 décembre » ; mais la municipalité dionysienne, dirigée par Auguste Legros, restera obstinément sourde à leur demande relative à un tel changement de dénomination.

(à suivre)

Eugène Rousse

Oté

In foi anplis, in foi an tro gouvèrnman i vé rongn nout zèl !

Mé zami, mon bann dalon, lé kant mèm maléré kan ou néna afèr in l'éta i pran pa out problèm sèryèzman konm k'i fo. Pètète pars li koné pa sak i fo pou ou, pètète pars son léspri kolonyalis i pou s ali pou fèr anou d'tor, pou fèr d'tor lo pèp kolonizé-mèm néokolonizé. Pou li alé dann out sans i fo li sava dann son sans é ou i vé ou i vé pa li profèr alé dan son sans épi dann sans lésplòitasyon néokolonyal ké dann out sans aou. Sak lé pa dakor, i fo ni dislkite !

Gouvèrnman la lans in réform lo droi l'inskripsyon l'inivèrsité pou bann zétidyan étranj é sa sé in n'afèr mi trouv lé dégèlass pou vréman. Li rolèv lo pri l'inskripsyon pou bann étidyan étranzé solman. Koméla, in l'étidyan étranzé i pèye 170 èro (d'après sak mi koné) pou fé inskri ali dann in l'inivèrsité konm sak néna La Rényon. Si lo plan gouvèrnman i marsh bann zétidyan étranj va pèye 2770 èro pou in l'ané lisans épi 3400 èro pou in l'ané doktora. Zot i konpran malèr i sava ariv bann zétidyan bann péi l'oséan indien si gouvèrnman é pa anpèshé pou fé son mové kou.

Pou kosa gouvèrnman i fé sa. Pars i paré bann zétidyan étranj va pèye lo tyèr sak in l'ané inivèrsitèr i kout pou vréman. Epi pou fé fas gouvèrnman va donn plis la bours é lo bidzé l'inivèrsité sar moins dann malizé - mon n'èye oui ! Alor, dsi sa ousi gouvèrnman i raz la pint san kalkil nou lé iisi dann l'oséan indien épi néna bonpé zétidyan kisoï komor, kisoï malgash, kisoï ankor morisien. I paré shak ané néna par la 800 zétidyan étranjé i vien nout l'inivèrsité pars z'ot kèr i pous azot shé nou. Konbien va résté ? Koman gouvèrnman lé pirate don ?

Anplis sa sé in danzé pou nout rolasyon avèk bann péi l'oséan indien konm nou si nout bi sé d'trap l'indyanoséani. Désizyon gouvèrnman i tonm mal po nou pars sa i andikap nout l'avnir. Pètète li, li s'anfou, mé nou, nou k'i vé in éstratézi l'otosantraz (Sarkozy té i apèl sa in dévlopman andojène) par raport l'androi ni rèss. Dizon in foi anplis li vé koup nout zèl. Si ni lèss ali lo mal i soré fé é nout l'avnir nout rolasyon dann nout landroi andikapé. In foi anplis, in foi an tro, gouvèrnman i vé rongn nout zèl.

Justin